

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Au Pays Des Enfants inc.	Numéro de permis 843031	Date d'inspection Le 01 juin 2021	
Nom de l'établissement Garderie Au Pays Des Enfants Inc.		Numéro de téléphone (506) 753-6038	
Adresse Unité B 272 rue Notre Dame Atholville NB E3N 3Z9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux - Visite faite à l'établissement pour une visite de surveillance. - Le ratio est conforme pendant la visite. - À mon arrivée les enfants avec l'éducatrice font une expérience de science, après c'est les jeux libres. - À mon départ, les enfants se préparent pour aller jouer à l'extérieur. - Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive. - L'aire de jeux extérieure contient une quantité suffisante de jeu et jouet pour chaque enfant. Le matériel est approprié pour les âges des enfants.

original signé par Mona Martin Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Le 01 juin 2021 Date
original signé par Julie Lagacé Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Le 01 juin 2021 Date